

AVIS DE CLÔTURE

DE LA CONCERTATION

Itinéraires routiers empruntant le pont du Lyonnais Aménagement de voirie entre la rue d'Ambarès à Bassens et la rue André Lignac à Ambarès et Lagrave

— — — — —

Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté urbaine de Bordeaux, informe le public de la mise en œuvre de la procédure de clôture de la concertation sur le projet d'aménagement de voirie entre la rue d'Ambarès à Bassens et la rue André Lignac à Ambarès et Lagrave.

Le public ne pourra plus inscrire ses observations sur les registres ouverts à cet effet à la Mairie d'Ambarès et Lagrave, la Mairie de Bassens, la Direction Territoriale Rive Droite de la Communauté urbaine de Bordeaux (Parc Actif, rue Louis Beydts, à Lormont), comme à la Direction des Grands Travaux et des Investissements de Déplacements (Pôle mobilité) de la Communauté urbaine de Bordeaux (12 boulevard Antoine Gautier – 6^e étage à Bordeaux), ainsi que sur le site internet participation.lacub.fr (Rubrique « Projets locaux », onglet « Pont du Lyonnais »), à compter du mercredi 19 décembre 2012 à 16 heures.

Le président de la CuB
Député de Gironde
Vincent Feltesse